

NOTE SYNTHETIQUE

SUR LE BUDGET PRIMITIF 2021 DE CHAMPFORGEUIL

VOTÉ LE 30 MARS 2022

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

BUDGET PRINCIPAL 2022

1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale de Champforgeuil : source INSEE

2018	2019	2020	2021
2 501 hab	2 543 hab	2 588 hab	2 580 hab

L'analyse des ratios de Champforgeuil (calculés sur les chiffres du compte administratif) :

La population DGF de Champforgeuil :

2018	2019	2020	2021
2534 hab	2572 hab	2 617 hab	2 666 hab

❶ Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2018	2019	2020	2021
855€	843€	843 €	849 €

❷ Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF:

2018	2019	2020	2021
985 €	1 038 €	945 €	952 €

Ces 2 ratios, permettent de constater que les recettes (RRF) restent supérieures aux dépenses (DRF), grâce à la maîtrise des dépenses depuis plusieurs années.

La baisse des recettes (RRF) est en grande partie dû à la baisse des dotations de l'état, et à la crise sanitaire (diminution des recettes de locations de salles en 2021).

❸ Produit des impositions directes (73111) / population DGF :

2018	2019	2020	2021
414	420	416	367

Ce ratio est en baisse par rapport à l'année dernière, il tient compte de la hausse ou non de la population d'une part mais aussi de la revalorisation des bases de fiscalité.

Ainsi, une commune qui n'augmente pas ses taux, comme c'est le cas pour notre commune depuis 2010, peut toucher davantage d'impôts locaux à population égale.

En 2021, il a été impacté par la réforme de la fiscalité locale prévoyant la suppression de la taxe d'habitation compensée au compte 74834 pour les communes.

❸bis Produit des impositions directes (73111et 74834) / population DGF :

2021
429

Avec le tableau ci-dessous, on peut noter que les bases des taxes foncières ont diminuées entre 2020 et 2021. Cela découle des constructions nouvelles ou des améliorations de locaux existants et de l'augmentation du nombre d'habitants sur la commune.

NB : A compter du BP 2021, nous n'avons plus de base pour la taxe d'habitation qui est compensée par ailleurs, pour rappel nous ne votons plus le taux de cette taxe depuis 2020.

	Bases effectives 2019	Bases effectives 2020	Bases effectives 2021	Bases prévisionnelles 2022
Taxe habitation	3 118 062 €	3 150 718 €		
Taxe foncière bâtie	3 776 740 €	3 848 870 €	3 491 860 €	3 489 000€
Taxe foncière non bâtie	26 181 €	26 426 €	26 235 €	26 300€

Taux d'imposition 2022 :

- Taxe foncière bâti : 19.41 %

- Taxe foncière non bâtie : 64.77 %

5 Dépenses d'équipement brut / population :

2018	2019	2020	2021
104	121	125	123

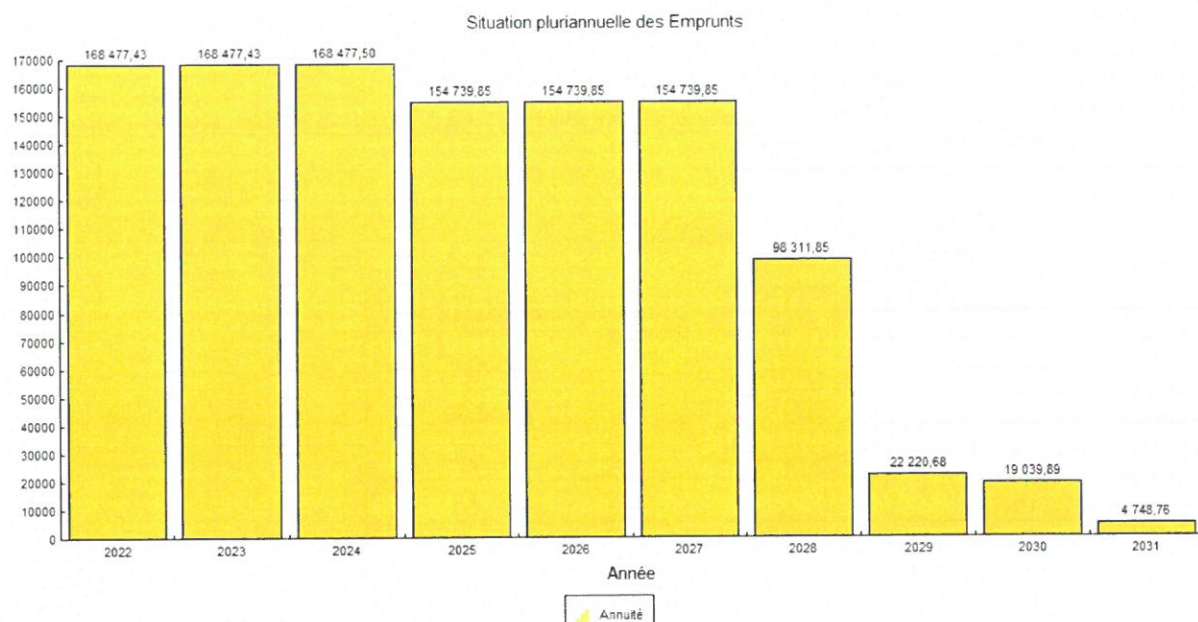
Ce ratio évalue l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable.

6 Encours de la dette/population :

2018	2019	2020	2021
543	481	418	363

La baisse observée sur ces années s'explique par l'extinction d'emprunts.

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	CAPITAL RESTANT DU
2022	131 504.91	36 972.52	168 477.43	968 660.55
2023	136 723.67	31 753.76	168 477.43	837 155.64
2024	142 167.82	26 309.68	168 477.43	700 431.97
2025	134 109.62	20 630.23	154 739.85	558 264.15
2026	139 449.71	15 290.14	154 739.85	424 154.53
2027	145 021.66	9 718.19	154 739.85	284 704.82
2028	94 408.47	3 903.38	98 311.85	139 683.16
2029	21 710.37	510.31	22 220.68	45 274.69
2030	18 837.20	202.69	19 039.89	23 564.32
2031	4 727.12	21.64	4748.76	4727.12
TOTAL GENERAL	968 660.55	145 312.54	1 113 973.09	



Graphique de l'annuité de la dette jusqu'en 2031

L'annuité de la dette représente la somme que la commune doit aux banques chaque fin d'année. En 2021, la structure de la dette est composée de 6 emprunts à taux fixe. Ces taux garantissent à la Ville une maîtrise totale de la dette car non indexés sur des taux dont l'évolution n'est pas prévisible, dits emprunts toxiques.

⑦ DGF (dotation globale de fonctionnement) / population :

2018	2019	2020	2021
18 €	10 €	5 €	2 €

Ce ratio confirme une baisse tendancielle du niveau de la DGF par habitant et donc un niveau de financement de l'Etat à l'habitant de plus en plus faible.

⑧ Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

2018	2019	2020	2021
56 %	56 %	57 %	56 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

⑧ bis Dépenses de personnel atténuées / dépenses réelles de fonctionnement :

2018	2019	2020	2021
55%	55%	55 %	55 %

Ce ratio tient compte des atténuations de charges de personnel (remboursement maladie, remboursement de mise à disposition ...).

⑨ (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Recettes réelles de fonctionnement :

2018	2019	2020	2021
92 %	86 %	95 %	94 %

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt. Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt.

2/ Liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions

a) tableau des subventions aux associations

Organismes	BP 2022
ASLC	10 000,00
Champforgeuil foot club	3 000,00
Chambre des métiers Auvergne Rhône Alpes	30,00
COOP mat Courbet	274,00
COOP Mat Dolto	274,00
COOP prim Courbet	411,00
COOP Prim Pagnol	548,00
Pleins et déliés	400,00
Compagnie Campo Au Fil de l'eau	1 000,00
	15 937,00

b) tableau des subventions en nature aux associations

Listes des organismes	Salles / bâtiment	Adresse du Local	Périodes d'occupation	Loyer
A.S.L.C.	Maison des Associations	3 rue Croix Clément	toute l'année	A titre gratuit
A.S.L.C.	complexe sportif S et C GUENOT	rue André Marie Ampère	les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de l'année scolaire et certains jours des vacances scolaires sur demande	A titre gratuit
A.S.L.C.	salle poterie	4 rue Charles Lemaux	les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de l'année scolaire	A titre gratuit
Club BIENVENUE	CHENEVIERES	Impasse des Chenevières	tous les mercredis de 13h30 à 17h30 - 1 mercredi sur 2 pendant les vacances scolaires	A titre gratuit
A.O.C.	CHENEVIERES	Impasse des Chenevières	2 ou 3 mercredis par mois de 17h30 à 19h30 sauf pendant les vacances scolaires	A titre gratuit
PLEINS ET DELIES	CHENEVIERES	Impasse des Chenevières	tous les jeudis de 18h00 à 20h00 sauf pendant les vacances scolaires	A titre gratuit
TOUS ENSEMBLE	CHENEVIERES	Impasse des Chenevières	environ 8 dates par an - sans dates fixes	A titre gratuit
DJ Club	Maison des Associations	3 rue Croix Clément	les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de l'année scolaire et certains jours des vacances scolaires sur demande	A titre gratuit

LISTE DES MISES A DISPOSITION POUR LES ORGANISMES autres que locaux

Listes des organismes	subventions en nature	observations	sommes dues
A.S.L.C.	Mise à disposition de personnel	7h30 par semaine toute l'année	A titre gratuit
	Mise à disposition de personnel d'entretien des locaux	8h45 par semaine hors période de vacances scolaires	A titre gratuit
	paiement des fluides (eau-gaz, électricité) sur les locaux de la Maison des Associations rue Croix Clément et du gymnase S et C GUENOT	toute l'année	A titre gratuit
	mise à disposition d'un photocopieur et prise en charge de la maintenance à la copie noir et blanc	toute l'année	A titre gratuit
	Mise à disposition d'une entreprise privée prise sous contrat avec la commune assurant les missions d'entretien des salles du complexe sportif « Steeve et Christophe GUENOT » à raison de d'un entretien hebdomadaire pendant l'année scolaire	toute l'année	A titre gratuit
	Mise à disposition d'un véhicule pour le club de lutte	à raison de 10 prêts maximum par an sur demande et selon la convention	A titre gratuit
Champforgeuil Football Club	Mise à disposition du complexe sportif comprenant le terrain de foot et les vestiaires	toute l'année	A titre gratuit
	Mise à disposition d'entreprises privées sous contrat avec la commune assurant les missions d'entretien du terrain de football et des vestiaires.	toute l'année	A titre gratuit
	Mise à disposition de personnel technique pour la tonte et l'entretien des terrains	toute l'année	A titre gratuit

3/ Présentation agrégée des résultats du budget principal au 31 décembre 2021

Fonctionnement	
Recettes	2 538 277.66 €
Dépenses	2 271 090.80 €
Résultat de l'exercice	267 186.86 €
Résultat antérieur reporté	627 077.35 €
Résultat de fonctionnement	894 264.21 €
Investissement	
Recettes	424 815.15 €
Dépenses	454 428.60 €
Résultat de l'exercice	- 29 613.54 €
Résultat antérieur reporté	- 210 192.43 €
Solde des restes à réaliser	- 114 828.05 €
Besoin de financement	-354 633.93 €
Solde définitif au 31/12/2021	593 630.28€

4/ Liste des organismes pour lesquels la commune...

a) ...détient une part de capital

Caisse d'Epargne Bourgogne Franche Comté (1 part sociale)

b) ... a versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50%(en nature et en numéraire) du produit figurant au compte de résultat de l'organisme

NOM	OBJET	NATURE JURIDIQUE	NATURE ET MONTANT DE L'ENGAGEMENT FINANCIER
ASLC	Culture-Loisirs-Sports	Association loi 1901	Subvention 2022 : 10 000 €
Champforgeuil Football Club	Pratique du football de loisir	Association loi 1901	Subvention 2022 : 3 000 €
Plein et déliés	Art de la calligraphie	Association loi 1901	Subvention 2022 : 400 € + Mise à disposition local

5/ Tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement

N° de prêt	Bénéficiaire garanti	PRETEUR	Date d'effet	Terme de l'engagement	Montant total emprunté	Quotité garantie	Objet	Capital garanti restant dû au 31/12/2021	Annuité 2021 à régler	Part du garant si défaillant emprunteur
1997070	OPAC DE SAONE ET LOIR	CIFAP	24/10/1997	01/11/2022	60 980,00 €	100%	Construction de 17 logements en PLA et PLATS - Les Tillieus	3 062,13	3 123,39	3 123,39
	SA HLM	CIFAP	01/01/1999	01/01/2024	57 626,00 €	100%	Construction de 4 logements PLALM - La Thalie	7 695,35	2 616,58	2 616,58
	SA HLM	CIFAP	01/01/1999	01/01/2024	63 266,00 €	100%	Construction de 8 logements collectifs PLA - La Thalie	9 345,28	3 240,51	3 240,51
901191	SA HLM	CIFAP	18/11/1998	18/11/2023	129 277,00 €	100%	construction de 4 pavillons en PLI rue de la Motte	12 856,22	6 621,58	6 621,58
901224	SA HLM	CIFAP	25/11/1999	25/11/2024	62 504,00 €	100%	construction de 2 pavillons en PLI rue de la Motte	9 232,67	3 201,47	3 201,47
878579	SCIC HABITAT	CDC	02/08/1999	01/09/2031	33 797,95 €	60%	Acquisition et travaux sur un logement - rue Basse	12 765,36	1 518,23	910,94
MPH98410	OPAC DE L'AIN	DEXIA CREDIT LOCAL	01/01/2008	31/07/2035	6 391 611,74 €	50%	Construction de 12 logements collectifs et 16 logements individuels - Peloton autoroutier	1 717 692,04	110 310,96	55 155,48
1116858	DYNACITE OPAC DE L'AIN	CDC	13/10/2008	01/11/2058	20 000,00 €	100%	Financement de charges foncières	15 931,77	477,06	477,06
1116857	DYNACITE OPAC DE L'AIN	CDC	13/10/2008	02/11/2048	95 000,00 €	100%	Construction d'1 logement - La Thalie	69 154,62	2 763,19	2 763,19
1116856	DYNACITE OPAC DE L'AIN	CDC	13/10/2008	03/11/2058	71 600,00 €	100%	Financement de charges foncières	59 905,65	2 139,66	2 139,66
1116854	DYNACITE OPAC DE L'AIN	CDC	13/10/2008	04/11/2048	363 400,00 €	100%	Construction de 4 logements - La Thalie	278 726,75	12 712,23	12 712,23
TOTAL										92 962,09

6/ Liste des délégataires de service public

Sans objet

7/ Tableau des acquisitions et cessions immobilières

CESSIONS : sans objet

ACQUISITIONS : sans objet

8/ Engagements pris dans le cadre du contrat de ville

Sans objet

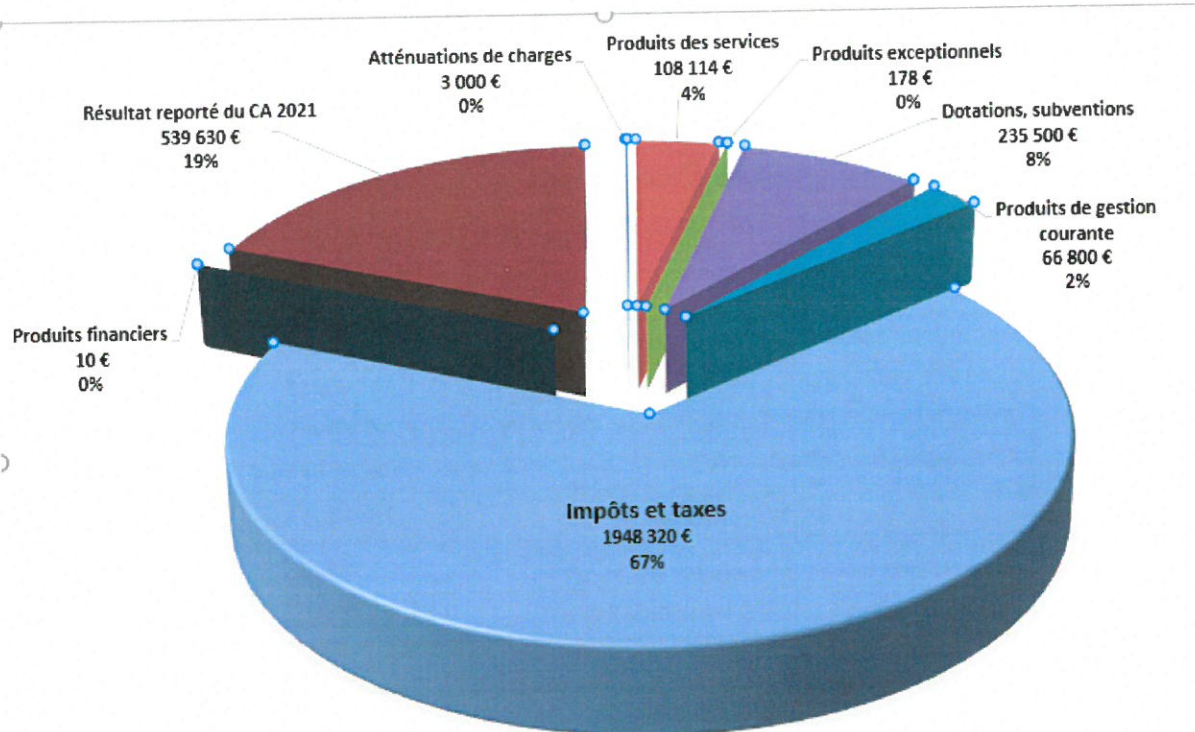
9/ BUDGET 2022

Nous avons terminé l'année 2022 avec un excédent cumulé de 539 630.28€ qu'il convient de reporter en 2022.

Présentation générales du Compte Administratif 2021					
	SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
TOTAL 2021	-2 271 090,80	2 538 277,66	-454 428,60	424 815,15	TOTAL 2021
REPORT DE L'EXERCICE 2020		627 077,35	- 210 192,43		REPORT DE L'EXERCICE 2020
			- 114 828,05		RESTES A REALISER A REPORTER EN 2022
TOTAL CUMULE	- 2 271 090,80	3 165 355,01	-779 449,08	424 815,15	TOTAL CUMULE
RESULTAT POSITIF DE CLOTURE		894 264,21	-354 633,93		RESULTAT NEGATIF DE CLOTURE
RESULTAT TOTAL DE CLOTURE = 539 630,28 € (894 264,21 – 353 633,93)					

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2022

CHAP.	RECETTES TTC	BP 2021	BP 2022	% BP 2021 / BP 2022
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	82 415.58	108 114.00	31.18%
73	IMPOTS ET TAXES	1 984 618.00	1 948 320.00	-1.83%
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	254 487.00	235 500.00	-7.46%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	41 800.00	66 800.00	59.81%
76	PRODUITS FINANCIERS	13.00	10.00	-23.08
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (Sans les cessions)	2 000.00	178.00	-91.10%
013	ATTENUATION DE CHARGES	6 200.00	3 000.00	-79.37%
	RECETTES REELLES	2 371 533.58	2 361 922.00	-0.41%
002	RESULTAT DE FONCT. REPORTE	627 077.35	539 630.28	-13.95%



TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 2 901 552 €

Chapitre 74 = dotations et participations : -7.46 %

Le pourcentage de baisse du chapitre est dû essentiellement au fait que nous avons établi le BP avant d'avoir reçu les notifications des bases prévisionnelles des impôts et minoré ces recettes. Pour rappel, la réforme de la taxe d'habitation est compensée en grande partie dans le chapitre 74 au détriment du chapitre 73.

Concernant les dotations de l'état

- La principale, la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** : en 2022, la commune ne touchera plus rien.
Entre 2008 et 2021 la perte est de 219 254 €

Chapitre 77 = produits exceptionnels : -91.10 %

Ce chapitre enregistre des recettes de remboursement de sinistre ou de mandats annulés qui sont difficilement quantifiables.

Chapitre 013 = atténuations de charges : -79.37 %

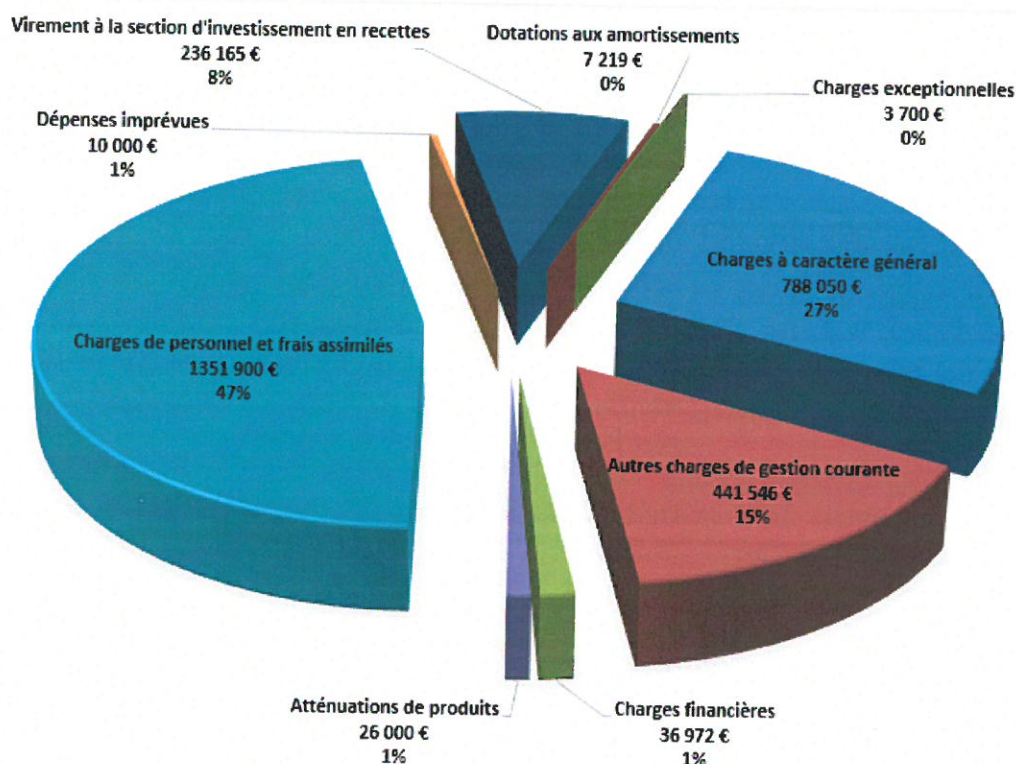
Ce chapitre enregistre les remboursements de notre assurance du personnel pour les accidents du travail, les arrêts maladie et les congés maternité (très fluctuants d'année en année)

La prévision du total des recettes de fonctionnement au BP 2022 est légèrement en baisse par rapport aux recettes du BP 2021 du fait de la reprise de la facturation de certains services (services périscolaire, locations de salles ...) liée aux effets fluctuants de la crise sanitaire.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2022

Mise en valeur des chapitres les plus importants

CHAP.	DEPENSES TTC	BP 2021	BP 2022	% BP 2021 / BP 2022
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	770 100.00	788 050.00	+ 2.33 %
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 344 500.00	1 351 900.00	+ 0.55 %
64111 / 64131	Rémunérations	927 000.00	932 500.00	+ 0.59 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	358 593.00	441 546.00	+ 23.13
66	CHARGES FINANCIERES	41 975.63	36 972.52	-11.92%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Sans les cessions)	4 000.00	3 700.00	-7.50 %
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	20 000.00	26 000.00	+30 %
	DEPENSES REELLES	2 549 168.63	2 658 168.52	+4.28 %
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	7 219.00	7 219.00	0 %
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	442 223.30	236 164.76	-46.60 %
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 998 610.93	2 901 552.28	-3.24 %



TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022 : 2 901 552 €

Chapitre 011 = charges à caractère général : +2.33 %

Ce chapitre enregistre exclusivement les dépenses relatives aux charges servant au fonctionnement des services (contrats, achats de fournitures, assurances, fais de télécommunication, frais d'énergie et électricité ...). En baisse régulière suite aux efforts de gestion plus économe et à la renégociation régulière de divers contrats, cette année il est en augmentation en prévision des dépenses liées aux crise que nous allons traverser (sanitaire et impact de l'augmentation de diverses matières : essence, gaz ...).

Chapitre 012 = charges de personnel : + 0.55 %

Ce chapitre enregistre exclusivement les dépenses relatives au personnel communal.

Les faits notables sont :

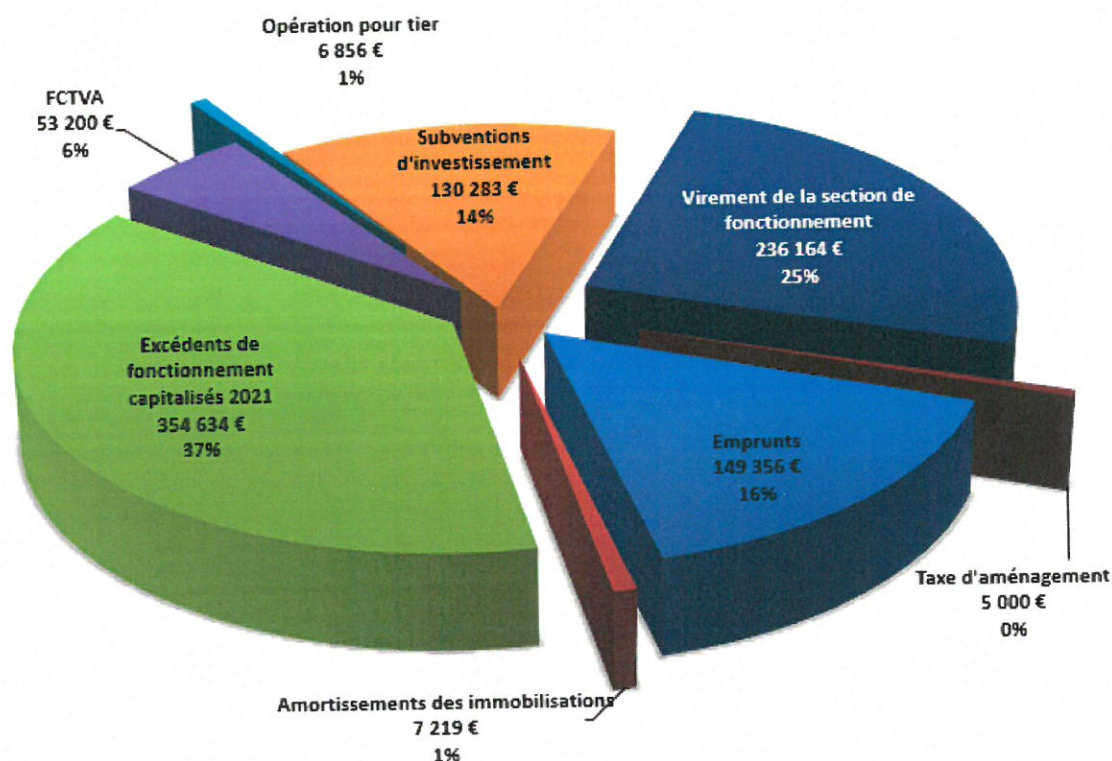
- la hausse de certaines cotisations : CNRACL et IRCANTEC
- des avancements de grades
- des avancements d'échelon
- le remplacement en congé maladie de plusieurs agents.
- La hausse du point d'indice lié au parcours PPCR en janvier 2022

Chapitre 66 = Charges financières : -11.92%

Ce chapitre enregistre **les intérêts des emprunts**. Il est à la baisse alors que nous avons effectué la réalisation d'un prêt de 170 000 € en 2015 finançant les travaux d'investissement relatifs à l'achat et aux travaux du cabinet médical ainsi que les travaux de la rue de Condemène. Et un prêt de 130 000€ en 2016 finançant l'achat de de la maison des associations rue Croix Clément.

L'INVESTISSEMENT

Plusieurs investissements sont prévus en 2022, ils sont détaillés dans le graphique des dépenses d'investissement.



RECETTES TOTALES D'INVESTISSEMENT 2022 : 942 857 €

